

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	38 dont 3 pouvoirs

Date de convocation : 1<sup>er</sup> juin 2018  
Date d'affichage : 1<sup>er</sup> juin 2018

**SEANCE DU 7 JUIN 2018**

L'an deux mille dix-huit, le sept du mois de juin, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des Fêtes de Villeneuve Les Cerfs.

**Présents avec voix délibérante :**

Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Josette BREYSSE, Yolande BURETTE, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, André DEMAY, Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Roland GANSOINAT (suppléant de Pascal ROUGIER), Fabienne GASTON, Roland GENESTIER, Daniel GORCE (suppléant d'Éric GOLD), Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Pierre LYAN, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Jean-Claude MOLINIER, Robert MOLLARD (suppléant de François-Xavier PERRAUD), David MOURNET, Jean-Claude PAPUT, Yves RAILLERE, Claude RAYNAUD, Guy TIXIER.

**Absents ayant donné un pouvoir :**

Jeanne DEBITON a donné pouvoir à Christelle CHAMPOMIER, Marc CARRIAS a donné pouvoir à Fabienne GASTON, Roland BUFFET a donné pouvoir à Jean-Jacques MATHILLON.

**Absents représentés :**

Pascal ROUGIER, François-Xavier PERRAUD, Eric GOLD.

**Secrétaire de séance :** Roland GENESTIER

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.**

**Délibération n°2018-71 : BUS DES MONTAGNES**

**Rapporteur :** Didier CHASSAIN

Comme chaque année, le conseil départemental renouvèle tout au long de l'année l'opération "Bus des montagnes".

Pour ces opérations, le tarif du billet aller/retour est fixé à 3 € par personne et les réservations se font auprès du secrétariat de la Communauté de communes jusqu'à la veille, 12 heures.

La communauté de communes et le conseil départemental se partagent le déficit du transport, ce dernier participant à hauteur de 25 %.

Pour l'année 2018, trois évènements seront organisés :

- Les « 60 ans de Charade » du 22 au 23 septembre 2018
- Le Sommet de l'élevage, le mercredi 3 octobre 2018
- Le Marché de Noël, le samedi 22 décembre 2018.

→ Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents et représentés de :

- mettre en place un transport collectif avec un transporteur dans le cadre du service du Bus des montagnes pour l'ensemble des opérations organisées en 2018 ;
- prendre en charge le déficit du transport avec le conseil départemental ;
- autoriser le Président à exécuter la présente décision et signer tout document afférent.

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2018.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

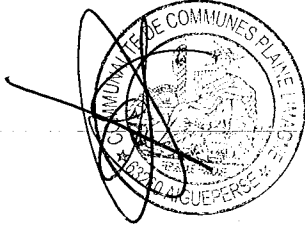
Au Registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme


Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 14/06/2018

Le Président,



Le Président,



Claude RAYNAUD